

BULLETIN D'INFORMATION

N° 07 - SEPTEMBRE 2002



SEPTEMBRE

A la suite des orientations adoptées par son Conseil d'administration et son Assemblée générale, le Parc naturel régional de Camargue se réorganise pour mieux adapter son équipe et ses moyens aux objectifs de la Charte du territoire et aux besoins des habitants.

Le passage à la comptabilité publique accompagné du recrutement d'une responsable administrative et financière garantissent désormais une plus grande rigueur dans la gestion du Parc. Le nouvel organigramme retenu par le Conseil d'administration permet de redéployer l'action du Parc sur le terrain avec notamment la mise en place de deux nouvelles missions opérationnelles :

- tourisme durable et accueil,
- architecture, urbanisme et paysage.

Enfin, sur la base du nouveau règlement intérieur, pas moins de 7 commissions de travail sont mises en place. Elles permettent à tous les partenaires de participer à l'action et aux orientations du Parc naturel régional de Camargue.

ACTIONS EN COURS

CAMPAGNE DE REBOISEMENT DU PARC : UNE OPERATION BIEN PERÇUE PAR LES HABITANTS

Pierre Roumieux, en mission depuis 6 mois au Parc, a réalisé une enquête auprès de tous ceux qui ont replanté la Camargue à partir des arbres distribués par le Parc.

Au cours des trois dernières années, 10 180 plants ont été distribués à 141 personnes. 72 % de ces jeunes arbres ont survécu et sont aujourd'hui viables, et ce grâce à l'énorme investissement de ceux qui ont accepté d'en assurer tous les soins.



Plus d'un quart des personnes sont des agriculteurs. C'est un signe d'encouragement quand on sait la difficulté de faire cohabiter les arbres avec les espaces de grandes cultures. Enfin 56 % des planteurs sont satisfaits de cette opération annuelle et considèrent le reboisement comme prioritaire pour la Camargue.

Le cyprès de Provence et le tamaris, suivi du peuplier blanc, du pin parasol et du lau-

rier sauce constituent les essences les plus demandées. D'ailleurs, leur rusticité, les font préférer aux autres qui viennent simplement en couverture.

La haie et l'ornementation sont les modes d'utilisation les plus fréquentes des arbres en Camargue. Cela s'explique par la vocation agricole des territoires où ont lieu les plantations.

L'enquête montre clairement une forte envie de reboiser la Camargue par les propriétaires, conscients du réel problème de régénération des essences indigènes. Il est donc très important de souligner l'effort consenti par la majorité des personnes inscrites dans cette campagne, qui mettent tout en œuvre pour entretenir, créer et reconstituer les formes de boisement du passé. Le Parc tient à remercier chaleureusement et vivement tous ceux qui se sont prêtés à l'enquête menée par Pierre Roumieux.

Ces résultats encourageants confortent le Parc dans l'idée de continuer à reboiser la Camargue tout en garantissant les spécificités du territoire. Dans ce but, une charte forestière du territoire soutenue par la Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts, devrait prochainement voir le jour pour le Parc. Ce document d'objectif permettra de développer une véritable stratégie de gestion et de conservation des espaces boisés de Camargue, partagée par tous.



DES ECOLES DU PARC EN VOYAGE DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE

Il existe une autre région peuplée d'oiseaux, de marais, de roselières et où l'on cultive même le sel ! C'est la Brière, au sud de la Bretagne, à l'embouchure de la Loire.

Depuis l'année scolaire 2001-2002, les élèves de cycle 2 et 3 des écoles primaires de Gageron et d'Albaron, en liaison avec une école de la Baule, préparent activement un voyage afin de découvrir cette région qui ressemble tant à la leur !

Les deux Parcs naturels régionaux et les enseignants ont en effet mis au point un programme d'éducation au territoire se déroulant sur deux ans. Après avoir activement étudié les composantes de leur territoire, les élèves de Gageron et d'Albaron vont se rendre en Brière au mois d'octobre. Pendant une semaine, ils vont découvrir et étudier ce qui fait la spécificité de cette région et quels sont ses



Animation au bord du Vaccarès avant l'aller en Brière...

points communs avec la Camargue... Ceci afin de mieux connaître les écosystèmes des zones humides et voir de quelles manières, ailleurs qu'en Camargue, les hommes tirent parti de tels milieux.

En avril 2003, le Parc accueillera à son tour les classes de Brière. Rendez-vous est pris pour le public à la fin de l'année scolaire où les élèves des deux écoles présenteront alors une exposition commune mettant en lumière le patrimoine de ces deux régions. Ce projet, financé à plus de 70% par le Parc, n'aurait pu voir le jour sans l'aide du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et du ministère de l'Environnement.

Contact : Régis Vianet

Contact : Julien Faure

DE NOUVEAUX ARRIVANTS POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX HABITANTS

L'équipe du Parc de Camargue s'agrandit et se spécialise pour mieux remplir ses missions.

- **Geneviève Vidal** occupe le poste de responsable administratif et financier. Elle prend en charge à la fois la gestion du personnel et le suivi comptable du Parc.



• **Caroline Suavet** prend en charge «Urbanisme, architecture et paysage». Elle exerce une activité de conseil auprès des communes dans la construction ou la réhabilitation d'espaces et de bâtiments. Elle fait des recommandations aux particuliers ou aux entreprises dans le cadre du projet architectural. Elle vérifie la conformité des demandes de permis de construire, et donne un avis sur les documents d'urbanisme, sur les aménagements paysagers...

• **Dominique Vergnaud** prend la responsabilité du «développement touristique et de l'accueil». A ce titre, il met en œuvre la stratégie de tourisme durable du Parc (labellisation de produits, conception d'outils d'information touristique...) et assure avec Marie-Hélène Sibille la gestion administrative et technique du Centre d'information du Parc aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

LE CHARDON DES SABLES

Cette ombellifère relativement commune sur le littoral Camarguais participe à la



fixation des dunes littorales qu'elle colonise. Néanmoins, elle reste une espèce rare et protégée en région Provence-Alpes-

Côte d'Azur et dont la cueillette est interdite. Ses fleurs sont très discrètes mais les promeneurs attentifs sauront les remarquer pendant tout le mois de juillet.



Parc
naturel
régional
de Camargue

LES 7 COMMISSIONS DU PARC

Ces Commissions permanentes sont ouvertes à tous les membres du Parc et se réunissent au minimum 2 fois par an. Elles ont pour objet d'étudier les programmes, les objectifs et les opportunités d'actions du Parc de Camargue. Elles formulent des orientations et des recommandations qui sont présentées au Conseil d'administration du Parc. Les 7 commissions thématiques reprennent les objectifs d'action du Parc :

- Développement et promotion de l'élevage (bovin, équin, ovin), président Hubert Yonnet
- Développement des activités économiques (tourisme, commerce, artisanat), président Christian Mourisard,
- Agriculture, pêche et chasse, président René Lambert
- Urbanisme, patrimoine, culture et pédagogie, président Jean-Yves Planell,
- Communication et relations extérieures, président Eric Forbeaux,
- Gestion de l'eau et des milieux, président Alain Dervieux,
- Commission scientifique et technique (protection de la nature, études, recherche...), président Jean-Paul Taris.

Contact : Secrétariat du Parc

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Les 21 et 22 septembre le Musée camarguais, en collaboration avec le Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles, présentera divers documents d'archives, dont certains du 16e siècle, concernant l'organisation des associations d'irrigation et de drainage de Camargue.

Visite libre et gratuite de 9 à 18 heures.

Contact : Musée camarguais 04 90 97 10 82

COURSES DE TAU 2002

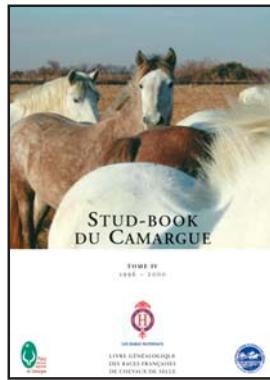
Les XXe courses de Tau débutent le mercredi 4 Septembre dans les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer. Le Parc est l'organisateur

de cette action de promotion et de sélection de la raço di biou (nom officiel des taureaux Camargue) dans le cadre des actions qu'il mène en faveur de l'encouragement des élevages locaux.

Six courses sont prévues : 4, 11, 18 et 25 septembre, 2 et 9 octobre 2002. Elles seront clôturées par une finale le 23 octobre 2002.

Contact : Anne Vadon , André Mauget

STUD-BOOK TOME IV DE LA RACE DU CHEVAL CAMARGUE



La sortie du Tome IV du Stud-Book de la race du cheval Camargue est annoncée pour la fin du mois de septembre. Il recense les naissances enregistrées au cours des années 1996 à 2000.

Contact : Anne Vadon, André Mauget

LE COMITE DE SOUTIEN DU PARC INFORME

Le Comité de soutien, structure autonome présidée par René Lambert, a décidé de maintenir son siège au centre administratif du Parc et de porter sa cotisation annuelle à 10 euros.

Tout adhérent au Comité de soutien sera personnellement informé des nouvelles publications du Parc et bénéficiera d'une réduction de 20% sur le prix de vente des ouvrages édités par le Parc.

Contact : Georgette Scotto

ACTIONS REALISEES

CHEVAUX DE RACE CAMARGUE

En préambule au concours d'Approbation à la Monte publique 2003, les épreuves facultatives d'aptitude à la selle et de travail du tri du taureau ont eu lieu le jeudi 22 août au siège de la Maison du Cheval Camargue, au Mas de Cure. Le concours des étalons s'est tenu le lendemain.

Sur 53 mâles présentés, 24 ont été agréés à la monte publique 2003 et 29 ont été ajournés par le jury composé de représentants du Parc, des Haras et des éleveurs.

Contact : Anne Vadon , André Mauget

A VOS AGENDAS

• Les 21 et 22 septembre, Journées du patrimoine au Musée camarguais :

Exposition sur l'organisation des associations d'irrigation et de drainage de Camargue.

• 4, 11, 18 et 25 septembre, 15 heures, Arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer; Courses de tau organisées par le Parc de Camargue

• 28 septembre, Inauguration de l'exposition Hans Silvester au Mas de la Cure

Exposition de photographies très grands formats de chevaux Camargue